



Syndicat Local Force Ouvrière Justice GUADELOUPE

Syndicat Local FO Justice

Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault

12 Rue de la Manche à l'Eau 97122 Baie-Mahault – Téléphone 05 90 25 11 59 – 06 90 54 32 60 Mail : slpfobmao@hotmail.com

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE... LA GRANDE ARNAQUE !!

Chers collègues,

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur la nouvelle réforme **Protection Sociale Complémentaire (PSC)** **OBLIGATOIRE** mise en place par le Ministère de la Justice pour l'ensemble de ses personnels.

Pour rappel, le **groupement INTERIALE / AXA** a été sélectionné pour le ministère de la Justice. **La réforme de la PSC entrera en vigueur le 1er octobre 2025** et prévoit :

- La prise en charge à hauteur de 50% de la cotisation pour l'offre de base
- Une contribution de 5€ pour les options complémentaires concernant la « Mutuelle »
- Une prise en charge de 7€ pour la « Prévoyance »

Cependant, contrairement aux autres OS, **notre organisation syndicale a relevé plusieurs incohérences dans les documents fournis aux membres pour justifier le choix du Ministère.**

Cette réforme de la PSC est loin d'être une avancée, c'est une trahison de plus envers les personnels. Et ceux qui l'ont votée ne sont pas dans l'administration... mais dans vos rangs syndicaux. Les représentants **UFAP-Unsa Justice, CGT et CFDT** ont voté **POUR** ce contrat scandaleux. **Ce sont eux les complices de ce casse social au bénéfice de INTERIALE/AXA** aux détriments des personnels qu'ils disent défendre.

ILS ONT CAUTIONNÉ :

- Un processus opaque où les dossiers des candidats étaient cachés.
- Des critères de sélection bidonnés, jamais corrigés malgré nos alertes.
- Une hausse des coûts pour les agents, surtout pour les plus précaires.

ILS ONT VENDU VOTRE SANTÉ AU PLUS OFFRANT.

FO JUSTICE a été **LE SEUL** à voter **CONTRE** ce marché désastreux dès la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi.

FO JUSTICE est **LE SEUL** à préparer des alternatives concrètes et viables.

Aujourd'hui, ces OS tentent de se dédouaner, mais leurs noms sont connus. **Qu'ont-ils fait quand FO JUSTICE exigeait la transparence ? RIEN. Qu'ont-ils fait quand FO JUSTICE demandait des tarifs plus justes pour les personnels ? SILENCE.**

FO JUSTICE ne se contente pas de dénoncer. Notre organisation syndicale travaille déjà sur des solutions concrètes pour que les agents ne paient pas plus et ne supportent pas le poids de l'inertie des autres.

Baie-Mahault, le 05 juin 2025

Le bureau FO JUSTICE Guadeloupe

